

# DÉCLARATION DE FAITS - TÉMOIGNAGES

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Domicile (*adresse complète*) :

Lien avec les parties (*parenté, alliance, subordination, communauté d'intérêt*) :

**Reconnais :**

1- Avoir pris connaissance l'article 202 du Nouveau Code de Procédure Civile :

**Article 202 :** *la déclaration de faits contient la relation des faits auxquels son auteur a assisté ou qu'il a personnellement constatés. Elle mentionne les noms, prénoms, date et lieu de naissance, demeure et profession de son auteur ainsi que, s'il y a lieu, son lien de parenté ou d'alliance avec les parties, de subordination à leur égard, de collaboration ou de communauté d'intérêt avec elles. Elle indique, en outre, qu'elle est établie en vue de sa production en justice et que son auteur a connaissance qu'une fausse attestation de sa part l'expose à des sanctions pénales. La déclaration de faits est écrite, datée et signée de la main de son auteur. Celui-ci doit annexer, en original ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature.*

2- savoir que la présente déclaration est destinée à être produite en justice et autorise une telle production.

3- Savoir qu'une fausse attestation m'expose à des sanctions pénales.

**Déclare relater les faits suivants auxquels j'ai assisté ou que j'ai personnellement constatés (*relater à la main ces faits de manière précise et détaillée*) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Signature** (*Précédée de la mention « Lu et Approuvé »*) :

Fait à :

Le :

**PIECE A JOINDRE :** Une photocopie de votre carte d'identité (ou de tout document officiel avec photo justifiant de votre identité) et portant votre signature.



**Cadre réservé à Saumur Habitat**

transmis par : ADP

N° de la réclamation :

Pole GRC

Autres services

**QU'EST-CE QU'UNE DÉCLARATION DE FAITS - TÉMOIGNAGES.**

*Le témoignage est un acte volontaire qui permet de signaler que l'on a vu ou entendu quelque chose pour attester de la réalité des faits.*

**QUELLE EST LA PORTÉE D'UN TÉMOIGNAGE ?**

*Être témoin n'est pas sans conséquence. La loi punit toute personne qui dénonce à tort à l'autorité judiciaire ou administrative « des faits constitutifs d'un crime ou d'un délit qui ont exposé les autorités judiciaires à d'inutiles recherches ». Il en va de même pour une personne faisant un « témoignage mensonger sous serment devant un tribunal ».*

*Un faux témoignage mettant en cause une personne injustement peut avoir des conséquences préjudiciables à son auteur.*

**Réglementation Informatique et Libertés :**

*Dans le cadre de l'instruction du dossier, vous autorisez le service Gestion de Proximité de SAUMUR HABITAT à procéder au traitement des données vous concernant. L'ensemble de ces données sera traité de manière confidentielle et ne sera utilisé que pour les nécessités de gestion. Vos données personnelles ne seront divulguées à des tiers que si vous avez au préalable donné votre consentement ou dans la mesure où SAUMUR HABITAT y est autorisé en vertu de la Loi.*

*Par ailleurs, SAUMUR HABITAT s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité des locaux et des systèmes d'information pour empêcher que les fichiers ne soient déformés, endommagés, détruits ou que des tiers non autorisés y aient accès.*

*Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données vous concernant.*

*Vous pouvez ainsi, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le référent informatique et libertés soit par mail [dpo@saumurhabitat.fr](mailto:dpo@saumurhabitat.fr), soit par voie postale **OPH Saumur Habitat – 213, boulevard B. Delessert – CS 44043 – 49412 SAUMUR Cedex.***

*Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).*